

BÂTIMENT/MÉTALLURGIE : Electricité

Pont genevois

MBG Métallurgie du bâtiment Genève

Personnel d'exploitation Pont de fin d'année 2011 – 2012

Informations

Madame, Monsieur,

Nous référant aux dispositions des articles 2.04 et 4.01 de la Convention collective de travail relatifs au pont de fin d'année ainsi qu'au paiement de la quatrième semaine de vacances, nous vous communiquons, ci-après, les modalités d'application fixées en accord avec le syndicat UNIA.

Le calendrier est le suivant :

| | | | |
|--|----------|----|-----------------------|
| Arrêt du travail | Vendredi | 23 | décembre 2011 au soir |
| Reprise du travail | Lundi | 9 | janvier 2012 au matin |
| Jours ouvrables, payés comme vacances | Lundi | 26 | décembre 2011 |
| | Mardi | 27 | décembre 2011 |
| | Mercredi | 28 | décembre 2011 |
| | Jeudi | 29 | décembre 2011 |
| | Vendredi | 30 | décembre 2011 |
| Jour chômé payé, à compenser par des heures de travail effectuées durant l'année 2011 (nouvel art. 2.04 CCT) | Lundi | 2 | janvier 2012 |
| Compensation du 25 décembre 2011 | Mardi | 3 | janvier 2012 |
| Compensation du 31 décembre 2011 | Mercredi | 4 | janvier 2012 |
| Compensation du 1er janvier 2012 | Jeudi | 5 | janvier 2012 |
| Jour à compenser | Vendredi | 6 | janvier 2012 |

Pour ce qui est du vendredi 6 janvier 2012 à compenser, les travailleurs d'exploitation auront les possibilités de rattrapage suivantes :

- de préférence** : ⇒ allonger la durée quotidienne du travail ;
- ou à défaut** : ⇒ le rattraper en travaillant deux samedis matin ;
- ⇒ prendre ce jour à leurs frais (jour chômé non payé ou compensation sur vacances).

Nous vous rappelons que les travailleurs de plus de 60 ans bénéficient d'une sixième semaine de vacances, laquelle doit être prise à la suite du pont de fin d'année.

Nous attirons également votre attention sur le fait que **tout travail pendant le pont de fin d'année doit faire l'objet d'une demande de dérogation**. Les demandes sont à adresser à Mme WILCZEK (Fax 022.702.03.00) et devront lui parvenir **au plus tard** le vendredi 16 décembre 2011. Le Secrétariat sera fermé pendant le pont de fin d'année.

En vous remerciant de bien vouloir prendre note de ces dispositions, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Janvier 2011

Henri GANGLOFF
Secrétaire patronal